



## CCE NOVEMBRE 2016

### Projet de transformation du modèle régional : mise en œuvre des 5 pôles interrégionaux : avis du CCE

#### Déclaration FO :

Si la transformation revêt un caractère stratégique pour l'entreprise, nous la regardons nous toujours exclusivement sous l'angle de l'impact pour les salariés.

La transformation en cours des pôles s'inscrit dans le cadre d'une véritable restructuration de l'entreprise (à la fois organisationnelle, juridique et sociale) et il n'est pas question pour nous de nous positionner uniquement sur des axes stratégiques ou de simples hypothèses opérationnelle.

Il est clair que la décision prise il y a quelques mois d'accélérer la transformation régionale et la mise en place des pôles interrégionaux génère beaucoup d'inquiétudes, et d'incertitudes pour l'ensemble des salariés concernés.

Aujourd'hui 17/11 nous sommes à quelques semaines de cette mise en place (prévu au 1<sup>er</sup> janvier) sans qu'aucune information sur les organigrammes, organisation des services, rattachements et affectations ne soient dévoilées. Aucune informations concernant l'avenir et les tâches de nos collègues des services comptabilité RH, logistique, proxy ...

Certes cela permet de respecter les instances, mais la quasi concomitance entre la diffusion de ces informations et la mise en place rend la période extrêmement anxiogène. Mais le plus important c'est qu'à nos yeux, cela ne permet pas aux salariés, à leurs représentants et aux instances d'analyser les impacts de la transformation pour les salariés dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi comme indiqué au dernier CCE, beaucoup trop d'informations sont donc absentes pour rendre un avis «éclairé, et nous ne participerons donc pas au vote.

### Projet d'intégration dans l'outil Contrôle Activité Sinistre de consignes et d'indicateurs complémentaires : avis du CCE

## Déclaration FO :

La Macif exige de la rigueur technique et de l'ultra performance dans la gestion des dossiers sans pour autant mettre en place une politique de « formation métiers » suffisante à nos yeux.

La mise en place de cet énième type de contrôle ainsi que les sanctions qui en découleront vont renforcer les sentiments de stress et de mal être déjà existant avec l'évolution des métiers.

FO tient à rappeler son opposition aux outils de surveillance et de contrôle, visant à faire porter aux salariés la responsabilité et pouvant être utilisés à fin de sanction, pour ces raisons FO donnera un avis défavorable.